

Les Cahiers du LABERLIF  
<https://www.laberlif.com/>



Les Cahiers du LABERLIF

Les Cahiers du Laboratoire d'Études et de Recherche en Littératures Française et Francophone (LABERLIF)

# Les Cahiers du LABERLIF

Université Alassane  
Ouattara, Bouaké

Septembre  
2023  
Numéro  
003



ISSN-L: 2959-3689/ E-ISSN 2959-3697

CC BY 4.0



**Les Cahiers du LABERLIF, revue scientifique du Laboratoire  
d'Études et de Recherche en Littératures Française et  
Francophone**

N°003 – septembre 2023

01 BP V18 BOUAKE 01

[lescahiersdulaberlif@gmail.com](mailto:lescahiersdulaberlif@gmail.com)

<https://www.laberlif.com>



**PÉRIODIQUE : SÉMESTRIEL**

**CC BY 4.0 - Creative Commons**



**Sous-direction du dépôt légal, 1<sup>er</sup> trimestre  
Dépôt légal n° 16304 de juin 2021**

**Éditeur :**

**LABERLIF, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire**



## COMITÉ ÉDITORIAL & DE RÉDACTION EDITORIAL



### **Directeur de publication/ Director of Publication**

- Prof MINDIÉ Manhan Pascal, *Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire*

### **Rédacteur en chef / Editor-in-Chief**

- Dr KONÉ Yacouba, *Université Péléforo Gon Coulibaly, Côte d'Ivoire*

### **Secrétaires administratifs / Administrative Secretaries**

- Dr (MC). KOUAKOU Jacques Raymond, *Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire*
- Dr. AHIOUA Épse ATSE N'zi Blah Patricia, *Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire*
- Dr TCHÉI Germain, *Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire*

### **Chargés de communication et marketing / Communications and marketing managers**

- Dr. TIE BI Irié Alain, *Université Péléforo Gon Coulibaly, Côte d'Ivoire*
- Dr. EBA Axel Richard, *Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire*

### **Représentants extérieurs/ External representatives**

- Prof. DIANÉ Badara-Alioune, *Université Cheikh Anta Diop – Dakar, Sénégal*
- Prof. LARROUX Guy, *Université Toulouse Jean Jaurès, France*
- Prof. MASSOUMOU Omer, *Université Marien Ngouabi – Brazzaville, Congo*
- Prof. TOSSOU Okri Pascal, *Université Abomey-Calavi, Bénin*
- Prof. DIENG Alioune, *Université Cheikh Anta Diop – Dakar, Sénégal*
- Dr (MC) MOUMOUNI-AGBOKE Ayaovi Xolali, *Université de Lomé, Togo*

## COMITÉ SCIENTIFIQUE SCIENTIFIC BOARD

- Prof. POAMÉ Lazare Marcelin, *Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire*
- Prof. ZIGUI Koléa Paulin, *Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire*
- Prof. DIANÉ Badara-Alioune, *Université Cheikh Anta Diop - Dakar, Sénégal*
- Prof. LARROUX Guy, *Université Toulouse Jean Jaurès, France*
- Prof. KOUAKOU Jean-Marie, *Université Félix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire*
- Prof. DADIÉ Djah Célestin, *Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire*
- Prof. TRAORÉ Bruno, *Université Félix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire*
- Prof. TRO Dého Roger, *Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire*
- Prof. MINDIÉ Manhan Pascal, *Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire*
- Prof. KOUAKOU Antoine, *Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire*
- Prof. MASSOUMOU Omer, *Université Marien Ngouabi – Brazzaville, Congo*
- Prof. TOSSOU Okri Pascal, *Université Abomey-Calavi, Bénin*
- Prof. KABLAN Adiaba Vincent, *Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire*
- Prof. DIENG Alioune, *Université Cheikh Anta Diop – Dakar, Sénégal*
- Dr (MC). MOUMOUNI-AGBOKE Ayaovi Xolali, *Université de Lomé, Togo*

## COMITÉ DE LECTURE/ WRITING BOARD

- Prof. COULIBALY Amara, *Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire*
- Prof. EHORA Effoh Clément, *Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire*
- Prof. DEDOMON Claude, *Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire*
- Prof. EKOUNGOUN Jean-François, *Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire*
- Dr (MC) SYLLA Abdoulaye, *Université Félix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire*
- Prof. KANGA Konan Arsène, *Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire*
- Dr (MC) KOUASSI Oswald Hermann, *Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire*
- Dr (MA) ZOHIN Sylvie, *Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire*
- Dr. ZOH Jean Soumahoro, *Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire*
- Dr (MC) DIOMANDÉ Saty Dorcas, *Université Peleforo Gon Coulibaly, Côte d'Ivoire*
- Dr (MC) FANNY Losseni, *Université Peleforo Gon Coulibaly, Côte d'Ivoire*
- Dr (MA) GOUHE Ouattara, *Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire*
- Dr (MA) YAO Koffi Armand, *Université Peleforo Gon Coulibaly, Côte d'Ivoire*
- Dr (MA) ADJE épse BAH Danielle Linda, *Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire*
- Dr (MA) KONÉ Yacouba, *Université Peleforo Gon Coulibaly, Côte d'Ivoire*
- Dr (MA) MELESS Eugue Sedrac, *Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire*

## Ligne Éditoriale

*Les Cahiers du Laberlif* (<https://www.laberlif.com/les-cahiers-du-laberlif/>) est la revue éditée par le Laboratoire d'Études et de Recherche en Littérature Française et Francophone. Elle est basée à l'Université Alassane Ouattara (Bouaké - Côte d'Ivoire). Elle s'ouvre aux contributions émanant des sciences du langage et du discours littéraire dont les sujets ont un lien avec des textes de la littérature française ou francophone. Ses activités portent également sur tous les aspects des Lettres, de la Culture, des Arts et de la Communication. Elle ne publie que des articles inédits ayant obtenu l'approbation positive de deux instructeurs (spécialistes) anonymes. Ils procèdent à une évaluation des articles. Ils se réservent le droit d'accepter ou de refuser les articles sans fondement scientifique. Pour obtenir des textes de qualité, c'est-à-dire ne contenant aucune source plagiée, chaque texte est passé à la détection anti-plagiat.

### 1. Droits d'utilisation

*Les Cahiers du Laberlif* publie les articles scientifiques dans les domaines de littérature et de communication. La revue respecte les droits d'auteur dans la mesure où chaque article publié est attaché à son auteur, du fait que l'auteur jouit de tous ses droits fixés en matière d'œuvre intellectuelle et qu'il est responsable du contenu de sa publication. L'auteur reçoit, après parution, le tiré-à-part de son article en version électronique au format PDF. Les articles sont la propriété de la revue et peuvent faire l'objet, avec l'accord de l'auteur, d'une mise en ligne. Les auteurs concèdent à la revue des droits de libre reproduction et d'exploitation.

### 2. Droit d'auteur

*Les Cahiers du Laberlif* permet aux contributeurs de détenir le Copyright© et les droits de publication de leurs contributions.

### 3. Politique d'accès

*Les Cahiers du LABERLIF* est une revue en libre accès, évaluée par des pairs et accessible gratuitement en ligne. Conformément à la définition du « libre accès » de l'Initiative de Budapest pour l'accès ouvert, les utilisateurs ont le droit de « lire, télécharger, copier, distribuer, imprimer, rechercher ou créer des liens » avec le texte intégral des articles, sans barrières financières, juridiques ou techniques autres que celles inséparables de l'accès à Internet.

# Sommaire

## Section 1 : Sciences des textes littéraires

01	<u>Yetsu MASUNG'A</u> Chateaubriand à Vérone en 1833 : souvenirs et bilan du congrès de Vérone et de l'expédition d'Espagne	7
02	<u>Kibouni Lacina OUATTARA</u> La polyphonie comme modalité obsessionnelle chez Marguerite Yourcenar : les avatars du « je » dans le roman épistolaire	17
03	<u>Houda NADDI</u> La gent féminine dans <i>Au Maroc</i> de Pierre Loti	27
04	<u>Yaya KONÉ</u> Dévoilement des crises et pédagogie sociétale dans <i>Ouranía</i> et <i>Désert</i> : un processus de création chez Jean-Marie Gustave Le Clézio	41
05	<u>Lucien Kouamé KOUADIO</u> Le proverbe africain au service de l'éducation du citoyen moderne	57
06	<u>Loua Fabrice GUEI</u> Comprendre la déconstruction de l'action dans <i>On ne sait jamais tout</i> de Luigi Pirandello	69
07	<u>Sékou CHERIF</u> La phrase proustienne, un fragment à l'épreuve du silence dans <i>Sodome et Gomorrhe</i>	79
08	<u>Konan Valery Justin N'GUESSAN</u> Le juge d'instruction dans trois romans africains : <i>Le nouveau juge</i> , <i>Du miel sous les galettes</i> et <i>La Salve des innocents</i>	89
09	<u>Daouda SYLLA</u> Le roman devillien au confluent du discours scientifique : vers une esthétique interdisciplinaire	101
10	<u>Ahmadou OUATTARA</u> Conte africain et poésie surréaliste : deux visions conciliantes dans une perspective émancipatrice	115
11	<u>Bakari KONÉ</u> Analyse de la transgression des normes sociales dans <i>Candide ou l'optimisme</i> et <i>Zadig ou destinée</i> de Voltaire	125
12	<u>Hodé Hyacinthe OUINGNON</u> Écrits civiques de Mauriac au Figaro après la Libération : voix et voies d'un écrivain écrivain	137
13	<u>Nanridjanyoho dit Seydou SORO</u> <i>Frère d'âme</i> de David Diop à l'aune de la diversité culturelle : interférences linguistiques et langagières	153

## **Section 2 : Sciences du langage et de la communication**

- 01 Guy-Roger Cyriac GOMBÉ-APONDZA & Rolph Cyrille OKOMBI 169  
Phrase interrogative alternative en Koyó
- 02 BOUBACAR ABARCHI Salissou, SOULEY Kabirou & HABOU MAMAN Nouhou 181  
Communication et lutte contre la migration irrégulière des femmes dans la commune rurale de Kourni, région de Zinder (Niger) : cas du ProGEM /GIZ
- 03 Touré Jean-Baptiste YAO 195  
Défis et enjeux du marketing d'influence en Côte d'Ivoire

## **Section 3 : Sciences sociales**

- 01 Youssef DIAKITE 211  
L'évolution des pratiques pédagogiques grâce aux nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC) : tendances actuelles et futurs défis
- 02 Lamine TOURE 221  
L'enfant en milieu traditionnel manding en Casamance : entre la société, la culture et l'éducation

## Présentation

Les *Cahiers du Laberlif* est la revue scientifique du Laboratoire d'Études et de Recherche en Littératures Française et Francophone (LABERLIF). Instrument de promotion, de diffusion et de vulgarisation des savoirs, *Les Cahiers du LABERLIF* accorde aussi une attention particulière aux réflexions fondamentales sur les questions relatives aux sociétés et à l'imaginaire occidental et francophone.

Le numéro 003 septembre 2023 - varia - réunit des études émanant des sciences littéraires, des sciences sociales et des sciences du langage et de la communication. Les vingt (20) articles réunis dans ce troisième numéro sont l'œuvre d'enseignants-chercheurs et chercheurs ivoiriens, sénégalais, congolais, béninois, français, marocains, maliens, nigériens... avec lesquels le laboratoire entend développer une collaboration pérenne.

La première partie du volume est consacrée aux sciences des textes littéraires. Dans cette section, plusieurs chercheurs-contributeurs abordent des thématiques prisées par le champ littéraire. Yetsu Masung'a de l'Université de Toulouse 2 Jean Jaurès évoque, à cet effet, les souvenirs de Chateaubriand lors d'un colloque organisé à Vérone en 1833. S'appuyant sur le tome IV des *Mémoires d'outre-tombe* de Chateaubriand, Masung'a relève que le congrès de Vérone a été l'élément catalyseur de la détermination de Chateaubriand à restituer à la France la politique souveraine qu'elle avait perdue depuis la fin du règne de Napoléon. Kibouni Lacina Ouattara, quant à lui, passe en revue la dimension polyphonique qu'il voit comme modalité obsessionnelle chez Marguerite Yourcenar. L'auteur étudie, chez cette auteure, les avatars du « je » à l'aune du roman épistolaire. Il en ressort, selon son étude, que la pluralité de voix sonne comme le refus de l'auteur d'accorder la parole à une seule autorité narrative. Houda Naddi, enseignante à l'Université de Fès, analyse un pan de l'altérité dans *Au Maroc* de Pierre Loti. Cette altérité consiste, selon la contributrice, à jeter un regard sur la femme autochtone marocaine à la lumière de la culture ou de la civilisation occidentale. En procédant ainsi, Loti fait une représentation *d'a priori* sur l'Autre, mais surtout, sur la gent féminine de Fès. De son côté, Yaya Koné jette un regard sur le dévoilement des crises sociétales chez Le Clézio. Du point de vue du contributeur, Le Clezio propose une pédagogie éducative à partir de l'écriture en vue du règlement des crises ; règlement susceptible de créer une osmose sociétale. Lucien Kouamé Kouadio aborde son étude dans le même sens lorsqu'il fait du proverbe africain un outil au service de l'éducation du citoyen. L'auteur présente ainsi le proverbe comme une panacée dans la résolution des moments de tension et des crises dans le contexte africain. Pour sa part, Fabrice Guéi de l'Université Alassane Ouattara veut comprendre la manière dont la déconstruction de l'action est construite dans *On ne sait jamais tout* de Luigi Pirandello. Cela lui permet de saisir les procédés dont se sert Pirandello pour renouveler l'écriture dramatique tout en déjouant l'ossature de l'action. En tout état de cause, l'action pirandellienne, selon Guéi, reste une médiation de la dépersonnalisation de la condition humaine. Sékou Chérif examine, quant à lui, la phrase proustienne à l'aune du silence dans *Sodome et Gomorrhe*. Le critique explique que malgré la profusion lexicale que fait Proust dans la syntaxe, le passage laisse implicitement percevoir des non-dits et des sous-entendus qui peuvent s'appréhender comme une poétique de l'écriture du silence. Konan Valéry Justin N'guessan de l'Université Félix Houphouët-Boigny porte un regard sur l'appareil

judiciaire à travers la figure du juge d'instruction dans quelques romans africains. Selon le contributeur, l'analyse du juge d'instruction permet ainsi de lire des traits du rapport droit et littérature et de découvrir une esthétique nouvelle dans le roman judiciaire. Daouda Sylla aborde également son analyse dans la veine du dialogue interdisciplinaire. À cet effet, il fait remarquer que le texte devillien est caractérisé par un accouplement littérature et disciplines technoscientifiques dont l'impact est sans commune mesure dans les formes littéraires actuelles. Suivant un autre paradigme, Ahmadou Ouattara établit un pont conciliant entre conte africain, représenté par Bernard Dadié, et poésie surréaliste, incarnée par Paul Éluard. L'auteur de l'article soutient qu'autant que le conte africain, la poésie surréaliste est un canal de conscientisation et d'émancipation qui trouve son pendant dans des lueurs d'inspirations et surtout dans sa volonté de changer le monde. Réfléchissant sur une autre thématique, Bakari Koné analyse la transgression des normes sociales dans les contes romanesques de Voltaire. De l'avis de Koné, Voltaire satirise certaines antivaleurs qui se placent de manière quasi insoupçonnée aux antipodes du bien-être individuel et collectif. Quant à Hodé Hyacinthe Ouignon, il réfléchit sur « les écrits civiques » de François Mauriac pendant la libération de la France du joug de l'oppression. Ouignon montre, à travers cette étude, qu'aux lendemains de la Seconde Guerre Mondiale, Mauriac adopte la posture de l'intellectuel-citoyen, en s'inscrivant opiniâtrement dans l'interdiscours tout en traçant des pistes pour l'avenir à construire. Nanridjanyoho dit Seydou SORO examine les interférences linguistiques et langagières comme fondement de la diversité culturelle dans *Frère d'âme* de David Diop. Le critique ivoirien voit dans l'œuvre de l'auteur français une variabilité d'emprunts dialectologiques qui sont le corollaire du mixage des artifices oraux fondé sur les adages et les proverbes. De son avis, Diop démontre par-là que les préjugés liés à la maîtrise de la langue ne sont plus une barrière infranchissable dans l'accomplissement du dialogue interculturel.

Dans la section « sciences du langage et de la communication », Guy-Roger Cyriac Gombé-Apondza et Rolph Cyrille Okombi présentent un sujet original portant sur la phrase interrogative alternative en Koyó, une langue localisée dans le nord de la République du Congo. Les deux contributeurs mettent en évidence les caractéristiques de cette langue dont les phrases interrogatives alternatives peuvent, selon eux, être simples ou polaires. Boubacar Abarchi Salissou, Souley Kabirou et Habou Maman Nouhou communiquent sur la lutte contre la migration irrégulière des femmes dans la commune rurale de Kourni, région de Zinder. Pour y parvenir, ces chercheurs nigériens adoptent une méthode mixte : quantitative et qualitative qui leur permettent de se rendre compte que la plupart des personnes sont informées de la migration irrégulière des femmes. Par ailleurs, le projet ProGEM/GIZ/Zinder, au centre de leur recherche, permet l'identification des besoins susceptibles de pallier au problème migratoire. Suivant une perspective différente, le texte de Touré Jean-Baptiste Yao met en lumière les défis liés au marketing d'influence en Côte d'Ivoire. Le contributeur estime, en effet, que le défi de l'identification de l'influenceur, le manque de confiance des consommateurs et le manque de réglementation appropriée dans le domaine sont autant de problématiques auxquelles sont confrontés les influenceurs ivoiriens. Pour y remédier, le critique propose la transparence, l'honnêteté des influenceurs qui doivent, du reste, produire du contenu de qualité, respectant les normes éthiques.

La troisième partie est consacrée à la section des « sciences sociales ». Youssouf Diakité de l'Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako ouvre cette section avec une réflexion inédite sur l'évolution des pratiques pédagogiques grâce aux nouvelles technologies de l'information et de la communication. Le chercheur malien met en évidence les tendances actuelles et identifie les défis futurs liés à l'utilisation des TIC dans l'enseignement. Le contributeur relève que les techniques d'enseignement basées sur l'apprentissage en ligne, l'enseignement hybride, la réalité virtuelle, la gamification et l'analyse de données, sont autant d'outils susceptibles d'aider à la transformation des méthodes d'enseignement traditionnelles vers des approches plus interactives, plus personnalisées et flexibles. À la suite de cette contribution, Lamine Touré de l'Université Assane Seck, jette un regard sur la situation de l'enfant en milieu traditionnel manding en Casamance. L'auteur révèle qu'en réalité on ne saurait comprendre l'éducation en milieu mandingue qu'en interrogeant la culture. Ainsi l'enfant manding est soumis à un ensemble de rites d'ordre culturel qui façonnent ou conditionnent son intégration en société. Pour finir cette section, Panisse Istral Fotso de l'Université de Douala propose une investigation sur l'évolution du problème anglophone au Cameroun. Suivant une approche historico-constructiviste, Fotso identifie trois problèmes qui constituent, pour lui, l'épicentre des crises dans ce pays. Il s'agit de la matrice coloniale, de la suppression du fédéralisme et du sentiment de marginalisation des anglophones par la majorité francophone.

**Yacouba KONÉ, Rédacteur en chef**

## ÉCRITS CIVIQUES DE MAURIAC AU FIGARO APRÈS LA LIBÉRATION : VOIX ET VOIES D'UN ÉCRIVAIN ÉCRIVANT

Hodé Hyacinthe OUINGNON

ENS/UAC

Université d'Abomey-Calavi (Bénin)

[hyacintheouignon@gmail.com](mailto:hyacintheouignon@gmail.com)

**Résumé :** Cette étude porte sur la posture scripturale de François Mauriac au *Figaro* après la Libération. Elle vise à montrer qu'aux lendemains de la Seconde Guerre Mondiale, cet écrivain polygraphe, adoptant la posture de l'intellectuel-citoyen, s'est opiniâtement inscrit dans l'interdiscours en traçant des pistes pour l'avenir à construire. L'analyse met en scène un écrivain écrivain engagé, qui se pose comme une conscience forte au cœur de la tourmente des années noires. Les stratégies scripturales mobilisées par cette figure majeure de la littérature française, les tensions de son jeu spéculaire via la scène du périodique sont également mises en exergue dans cette étude en prise sur une approche pragmatique du langage.

**Mots clés :** Écrits civiques, Figaro, Mauriac, Périodique, Posture

### Civic writings of Mauriac to Figaro after the Liberation: voices and ways of a writer writing

**Abstract:** This study focuses on the scriptural posture of François Mauriac to Figaro after Liberation. It aims to show after the Second World War this polygraph writer taking the position of an intellectual-citizen has thoughtfully registered himself into the interspeech in finding how to build the future. The analysis stages a devoted writer writing who represents a strong conscience in the heart of the turmoil of the black years. The scriptural strategies mobilized by this major character in the French literature, the pressure of his specular game through the scene of the periodic. They are brought about in this study in view, in order to get a pragmatic approach.

**Key-words:** Civic writings, Figaro, Mauriac, Periodic, Posture

### Introduction

Après le sacre de l'écrivain, phénomène dont P. Bénichou (1996) a abondamment fait l'exégèse, celui de l'intellectuel cristallise moult débats à propos du rôle qui incombe aux producteurs de « discours légitimes en matière de morale » (G. Sapiro, 2011, p. 682). Fait important, la parole sociale de l'après Seconde Guerre Mondiale est marquée en Europe par le primat de l'engagement de l'écrivain dont l'une des figures emblématiques fut Jean-Paul Sartre. Pour Sartre (1948, p.12), l'engagement a une dimension volontaire et réfléchi car « l'écrivain n'est ni Vestale ni Ariel : il est "dans le coup", quoi qu'il fasse, marqué, compromis, jusque dans sa lointaine retraite. » De façon concrète, ce qui caractérise l'engagement, c'est la volonté d'agir, le refus de la passivité devant l'histoire, à percevoir ici comme contingence, surgissement. En posant donc que l'acte d'écrire engage, qu'écrire c'est réclamer la liberté pour tous les hommes, Sartre (1985, p. 27) charge l'écriture d'une visée pragmatique et infère que « l'impératif esthétique implique un impératif éthique. » (G. Sapiro, 2011, p.682) De ce qui précède, il ressort donc que l'écrivain a une responsabilité sociale puisque sa parole est en même temps action : « L'écrivain "engagé" sait que dévoiler c'est changer. Il sait que les mots, comme dit Brice

Parain, sont des "pistolets chargés" » (Sartre, 1985, p. 27). On comprend donc que le philosophe ait rendu Flaubert et Goncourt coupables de la répression qui suivit la Commune.<sup>1</sup>

Être intellectuel au XX<sup>ème</sup> siècle dans la France des « années noires » c'est donc signer des pétitions, prendre des positions publiques, se servir de la scène du périodique pour opiner. A l'instar des écrivains qui lui sont contemporains, François Mauriac a fortement manifesté sa volonté de prendre part à l'histoire entrain de se construire en se servant de la scène du périodique. A l'analyse de ses écrits civiques, on peut poser l'hypothèse suivante : chez Mauriac, la pulsion expressive par la poétique du périodique, plus spécifiquement dans *Le Figaro* de septembre 1944 à novembre 1945 ambitionne d'influencer un auditoire davantage situé que virtuel. Par quelles préférences énonciatives et actoriales s'emploie-t-il à agir sur cet auditoire ? Dans une première phase, l'analyse scrute le périodique comme une scène d'engagement au XX<sup>ème</sup> siècle. Dans un second déploiement, elle s'attelle à éclairer le jeu spéculaire et les postures actoriales de Mauriac face aux contingences de l'après Seconde Guerre Mondiale. La sociocritique, la conception philosophique des actes de langage, la notion de posture, telle que la théorise Jérôme Meizoz, serviront de pilotis heuristique à cette étude. Concrètement, la balise posée reconnaît au langage une double dimension : sa fonction argumentative et sa force illocutoire et rend ainsi opérationnelle une approche pragmatique de la communication journalistique.

## 1. Journalisme et littérature après l'entre-deux-guerres

L'une des sources ayant nourri l'expérience du périodique chez Mauriac est probablement le journal militant. En effet, la spécificité de la presse française, souvent brandie comme un héritage de la Révolution, par opposition à la tradition dominante de la presse anglo-saxonne peut se décliner à travers le journal politique, le journal de parti, le journal de combat.

### 1.1. Le journal : une scène engagée

Malgré l'impulsion commerciale que lui donnent en 1836 Girardin et Dutacq en créant respectivement *La Presse* et *Le Siècle*, le journal reste marqué par l'étiquette du militantisme. Par journal militant, on peut désigner tout périodique dont la mission est de militer pour la réalisation d'un idéal. Philippe Régner (2011, p. 297) signale que *Le Globe* « semble avoir été le creuset du genre, de sa période d'opposition libérale (1824-1830) à sa continuation saint-simonienne. Extraparlementaire, jeune, proromantique, il se réclame de valeurs en rupture avec l'ordre régnant et ne se départit pas d'un ton combatif. » Comme le fera plus d'un siècle plus tard *Le Figaro*, sa rédaction adopte un fonctionnement de groupe. Ce type de périodique prend une tonalité corporatiste, à l'image de *La Femme libre* (1833-1834) et de *La Ruche populaire* (1839-1849). La première voit le jour à l'instigation des femmes féministes, le second doit son existence à des

---

<sup>1</sup> Dans le premier numéro des *Temps modernes* qu'il fonde en 1945 avec Merleau-Ponty, il écrit précisément : « L'écrivain est en situation dans son époque : chaque parole a des retentissements. Chaque silence aussi. Je tiens Flaubert et Goncourt pour responsables de la répression qui suivit la Commune parce qu'ils n'ont pas écrit une ligne pour l'empêcher. Ce n'était pas leur affaire, dira-t-on. Mais le procès de Calas, était-ce l'affaire de Voltaire ? La condamnation de Dreyfus, était-ce l'affaire de Zola ? L'administration du Congo, était-ce l'affaire de Gide ? Chacun de ces auteurs, en une circonstance particulière de sa vie, a mesuré sa responsabilité d'écrivain. ».

ouvriers socialistes. Souvent écrasé dans l'œuf sous le Second Empire<sup>2</sup>, le journal militant connu pourtant un prodigieux développement sous la Troisième République, avec la renaissance du genre.

À l'analyse, on peut relever trois traits qui caractérisent ce genre. Le premier prend en compte la visée informationnelle. Manifestement, le ton est à la défense d'un idéal. Il s'agit donc pour un tel périodique de dénoncer, de produire un discours dérangent, subversif. Cela est certainement dû au fait que le mouvement socialiste en est souvent l'instigateur. A titre illustratif, il est loisible de relever que le périodique qui relance le journal militant sous la Troisième République est d'obédience socialiste. C'est en reparaisant le 21 janvier 1880 que *L'Égalité*, organe collectiviste révolutionnaire conforte les lois libérales en faveur de la presse. Cette clarification de Philippe Régner (2011, p. 302) met en exergue l'inclinaison partisane, militante et dogmatique caractérisant la presse militante :

A la différence des revues socialistes des années 1830-1840, elle ne privilégie pas la théorisation. Aussi bien, dans ce numéro qui proclame leur retour, ses rédacteurs se présentent-ils avant tout comme « des hommes de doctrine et des hommes de combat, ne séparant pas l'action de la propagande » ; ils se disent réunis, après leur congrès fondateur, en « une armée qui se recrute et se discipline chaque jour en vue » de la bataille décisive.

Vient ensuite le mode de financement de ces périodiques. Celui-ci est peu ou prou tourné vers l'actionnariat. Par divers stratagèmes, ces journaux initient des collectes de fonds, l'objectif étant de préserver une autonomie à l'égard des puissances d'argent et du pouvoir en place, de sorte que le bénévolat des rédacteurs est une pratique courante au sein de ces périodiques. En sus de la source que constituent les abonnements, le financement repose selon P. Régner (2011, p. 309) sur « le recours à une multitude de dons plus ou moins déguisés en actionnariat ; des activités annexes, allant de la collection de livres et d'une librairie particulière aux conférences payantes ou aux fêtes et banquets offrant prétextes à souscription. » Le mode de fonctionnement accorde donc une place privilégiée aux lecteurs qui sont ainsi perçus comme de potentiels souscripteurs.

Enfin, le troisième trait fort du journal militant réside dans ce que P. Régner (2011, p. 311) présente comme « les efforts illocutoires permanents des différents titres pour mobiliser et organiser leurs lecteurs-diffuseurs pour en obtenir du courrier et des informations de première main, pour les engager dans l'action de recrutement d'autres lecteurs de même modèle et dans l'action militante ». *Le Figaro*, périodique dans lequel Mauriac inscrit son discours civique concentre ces grands traits sus indiqués. Il entre bien dans le cadre que fixe Philippe Régner (2011, p. 309) pour définir le journal militant : « Essentiellement interactif, le journal militant se caractérise, en définitive, pour le dire en termes de linguistique pragmatique, par un niveau maximal de performativité : sa publication est en elle-même un acte militant, son existence est une militance. »

La parole libérée étant destinée à créer avec l'allocutaire une sorte de communauté de destin, en jouant sur la fibre des souffrances communes et du nécessaire sacrifice pour la reconstruction de la nation ; le périodique apparaît comme une tribune d'où est émise une parole chargée d'une visée perlocutoire forte de deux périodiques dont l'expérience

<sup>2</sup> Sous le Second Empire, Vallès avait tenté avec la création de *La Rue* en 1867 l'expérience du périodique militant. Mais à l'instar de Rochefort qui créa en 1867 *La Lanterne*, sa tentative fut écrasée dans l'œuf.

au XIXème siècle finissant, nous paraît déterminante pour le journal militant des années ultérieures: *La Croix* et *L'Humanité*.

En fait, « la presse quotidienne au XIXème siècle était essentiellement le vecteur de la parole de l'homme politique ou de celle du citoyen tribun. Au début du XXème siècle, elle est souvent confondue avec le parti dont elle était l'organe porte-parole et en constituait la voix. » (P. Charaudeau, 1997, p. 187). La preuve en est que sous l'Occupation, les trois grands mouvements de Résistance de la zone Sud, Combat, Libération et Franc-Tireur possédaient chacun un journal baptisé respectivement du même nom : *Combat*, *Libération* et *Franc-Tireur*. Et même après leur fusion en Mouvement Uni de la Résistance (MUR) en 1943, les organes des trois mouvements continuent d'exister séparément. (H. Ouingnon, 2013, p. 201).

Du *Figaro*, on retiendra essentiellement qu'à la Libération, il devient le journal du Mouvement Républicain Populaire face aux communistes et aux socialistes. C'est aussi un journal d'obédience chrétienne. Sa ligne éditoriale est profondément ancrée dans les idéaux de la droite (gaulliste, libérale et conservatrice).

C'est sur cette scène d'énonciation idéologiquement calibrée que Mauriac se met en évidence. Que l'écrivain-journaliste y donne des ondulations spirituelles à ses écrits se comprend alors d'un trait, tout discours médiatique devant se saisir en référence aux contraintes multiples de la machine médiatique, qui actionne le dire de l'énonciateur. Le sens de ce qui est dit doit alors s'appréhender en référence à d'innombrables données, car, le discours d'information est bien souvent modulé par un contrat de communication entre la structure médiatique et le journaliste généralement écrivain engagé.

## 1.2. L'écrivain de 1939 à 1950 : un intellectuel dans la mêlée

L'expérience de l'écrivain-journaliste semble également tributaire des turbulences qui modulent le champ intellectuel au XXème siècle, profondément marqué par l'impact du périodique, du moins entre 1940 et 1960 et le poncif de l'« intellectuel » brandi en étendard. On convient que la notion s'est stabilisée avec la publication par Émile Zola du fameux « J'accuse... ». Selon Benoît Denis (2000, p. 21) se référant à Christophe Charle, il y a

Invention de l'intellectuel » lorsqu'un « agent, utilisant et mettant en jeu le prestige et la compétence acquis dans un domaine d'activité spécifique et limité (littérature, philosophie, sciences, etc...), s'autorise de cette compétence qu'on lui reconnaît pour produire des avis à caractère général et intervenir dans le débat sociopolitique. La fonction intellectuelle tend dès lors à se superposer aux fonctions traditionnellement dévolues à l'écrivain et à l'écriture.

La définition que propose Sartre reste dans cette même veine.<sup>3</sup> Barthes quant à lui emploie le terme d'écrivain.<sup>4</sup>

---

<sup>3</sup> Pour SARTRE, les intellectuels sont des « personnes qui ayant acquis quelque notoriété par des travaux qui relèvent de l'intelligence abusent de cette notoriété pour sortir de leur domaine et se mêler de ce qui ne les regarde pas » Cf. Patrick WAGNER, « La notion d'intellectuel engagé chez Sartre », *Le Portique* [En ligne], Archives des Cahiers de la recherche, Cahier 1 2003, mis en ligne le 17 mars 2005, consulté le 03 juillet 2015. URL : <http://leportique.revues.org/381>

<sup>4</sup> Nous y reviendrons infra. En opposant l'écrivain à l'écrivain Roland BARTHES opère un distinguo : « Les écrivains, eux, sont des hommes « transitifs » ; ils posent une fin (témoigner, expliquer, enseigner) dont la parole n'est qu'un moyen ; pour eux, la parole supporte un faire, elle ne le constitue pas. Voilà donc le langage ramené à la nature d'un instrument de communication, d'un véhicule de la « pensée ». Même si l'écrivain apporte quelque attention à l'écriture, ce soin n'est jamais ontologique : il n'est pas souci. L'écrivain

Dans *La responsabilité de l'écrivain*, Gisèle Sapiro (2011) propose une étude diachronique de ce spécimen en prenant en compte quatre moments-clés dans l'histoire de la liberté d'expression et de la morale publique en France : la Restauration, le Second Empire, la Troisième République et la Libération. De l'étude, il ressort que l'intellectuel en temps de crise et/ou face à l'histoire est investi d'une immense responsabilité parce que bénéficiant d'un crédit symbolique exceptionnel. En ce qui concerne la sphère littéraire, cette croyance au pouvoir des mots se confirme lorsqu'on s'en tient à l'Épuration. En effet, cette croyance a semblé militer en défaveur des écrivains dits collaborationnistes, évidence que confirment ces propos tenus par Simone de Beauvoir (1963, p. 33) pour justifier son refus de signer une pétition collective initiée par le monde des lettres afin d'obtenir l'acquiescement de Brasillach : « On a reproché à l'épuration, d'avoir plus durement frappé ceux qui parlaient avec approbation du mur de l'Atlantique que ceux qui le construisaient. [...] Par métier, par vocation, j'accorde une énorme importance aux paroles. [...] Il y a des mots aussi meurtriers qu'une chambre à gaz. »

Examiner les inflexions de l'expérience journalistique de Mauriac au *Figaro* commande qu'on marque une halte sur la question de l'engagement de l'intellectuel voire de l'écrivain face aux urgences de l'histoire. A y voir de près, il convient de reconnaître que le champ intellectuel était déjà quelque peu balisé par la notion avant l'entrée sur la scène du périodique par Camus. En éclairant la recherche d'une nouvelle articulation entre le littéraire et le social, Benoît Denis (2000, pp. 25-26) rappelle qu'il s'agit d'un phénomène propre au XX<sup>ème</sup> siècle et précise :

Son développement pourrait d'ailleurs se décrire selon trois phases : la première, annoncée dès l'affaire Dreyfus, couvre l'entre-deux-guerres et peut être considérée comme une période de débat et de mises au point durant laquelle s'est définie la problématique de la littérature engagée ; la deuxième, liée à l'hégémonie sartrienne, représente le moment « dogmatique » de l'engagement et dure une dizaine d'années à partir de la fin de la Seconde Guerre ; au milieu des années cinquante s'inaugure avec Roland Barthes une troisième phase, qu'on pourrait qualifier de reflux, au cours de laquelle la conception sartrienne se verra contestée au profit d'une autre définition du rapport entre le social et le littéraire.

Au regard de cette scansion, on peut donc inférer que Zola instaure l'ère de l'écrivain en intellectuel engagé qui atteint son apogée avec le dogmatisme sartrien. Un trait essentiel de la littérature engagée reste donc la contemporanéité, si bien qu'une telle littérature opère une sorte de rupture avec la temporalité où évolue traditionnellement la littérature moderne. Si la volonté d'adhésion au présent, à l'époque, est un trait majeur de l'écrivain qui se veut intellectuel engagé, sa parole, engagée, se caractérise donc par l'urgence. Elle est étroitement liée à la temporalité humaine, de sorte que littérature de l'urgence, la littérature engagée n'épouse « plus le tempo moderne, et c'est dès lors l'image même de l'œuvre littéraire qui se trouve modifiée, puisqu'elle n'est plus écrite

---

n'exerce aucune action technique essentielle sur la parole ; il dispose d'une écriture commune à tous les écrivains, sorte de koinè, dans laquelle on peut certes, distinguer des dialectes (par exemple marxiste, chrétien, existentialiste), mais très rarement des styles. Car ce qui définit l'écrivain, c'est que son projet de communication est naïf : il n'admet pas que son message se retourne et se ferme sur lui-même, et qu'on puisse y lire, d'une façon diacritique, autre chose que ce qu'il veut dire : quel écrivain supporterait que l'on psychanalyse son écriture ? [L'écrivain] considère que sa parole, intransitive par choix et par labeur, inaugure une ambiguïté, même si elle se donne pour ^péremptoire, qu'elle s'offre paradoxalement comme un silence monumental à déchiffrer, qu'elle ne peut avoir d'autre devise que le mot profond de Jacques Rigaut : Et même quand j'affirme, j'interroge encore » Cf. Roland BARTHES, *Essais critiques*, Seuil, 1960.

pour la postérité, mais pour le temps présent, puisqu'elle n'a plus le temps devant elle pour faire son chemin, mais qu'il lui faut atteindre son but ici et maintenant. » (B. Denis, 2000, p.21)

Cette contrainte consubstantielle à la parole engagée explique à notre avis le fait que, même si Sartre pousse la notion de l'engagement à l'extrême en parlant de « l'intellectuel total », il nous semble qu'autant que Zola et ses héritiers, il a perçu que le lieu idéal pour l'expression de ce choix éthique de l'écrivain est le périodique.<sup>5</sup>

## 2. Mauriac au *Figaro*, journal militant

En fait, une littérature de l'immédiateté ne peut s'attacher qu'à l'actualité, à la factualité, au temps qui passe, au monde qui bouge. Le périodique apparaît alors comme le canal idéal pour la concrétisation de l'engagement quotidien de l'intellectuel. Ce fut le cas avec Mauriac.

### 2.1. Un écrivain écrivain dans la mêlée

Avant les années 1940, François Mauriac était déjà un écrivain polygraphe confirmé, d'obédience catholique. Sa prose narrative se déploie dans une dizaine d'œuvres dont *Le Baiser au lépreux* (1922) *Le Désert de l'amour* (1925 Grand prix du roman de l'Académie française, 1926), *Thérèse Desqueyroux* (1927), *Le Nœud de vipère* (1932), *La Fin de la nuit* (1935), *Les Chemins de la mer* (1939) que peuplent des personnages à la recherche de la vérité et de l'amour, même à travers les fautes, le mal et le péché. Concrètement, dans chacun de ses romans, François Mauriac développera ce que les critiques ont appelé un peu abusivement son jansénisme : « l'illustration des contradictions entre ceux qui font le mal, mais sont parfois habités par la grâce divine, et ceux qui voudraient faire le bien et qui n'y parviennent pas, dans la privation de la présence divine, et en dépit souvent de leurs efforts, de leur violence ou de leur austérité. » (Laffont & Bompiani, 1994, p. 2103).

Au-delà du romancier, des pièces de théâtre en font aussi un dramaturge : *Asmodée* (1938) et *Les Mal-aimés* (1945).

En poésie il se fait également présent avec la publication de plusieurs recueils : *Le Disparu* (1918), *Orages* (1925), *Le Sang d'Atys* (1940) où sourdent les thèmes du désir, du péché, de la solitude des âmes desséchées par l'absence de Dieu ou illuminées par sa présence. *La Vie de Jean Racine* (1928), *Souffrance et bonheur du chrétien* publié (1931), *La Vie de Jésus* (1936), *Le fils de l'Homme* (1958), *Ce que je crois* (1962) ouvrages à teneur réflexive et méditative, révèlent comment l'essayiste vit son christianisme et son catholicisme. Dans cette chaîne réflexive, il faut relever un maillon narratologique, *Le Romancier et ses personnages* paru en 1933 où il trace des pistes pour l'appréhension du récit et de ses techniques en montrant comment le romancier peut concilier sa foi et sa façon de « singer Dieu ».

---

<sup>5</sup> Selon SARTRE, l'« intellectuel total » est « engagé sur tous les fronts de la pensée : il transcende les frontières entre littérature et philosophie qui structuraient le champ intellectuel d'avant guerre [...], tout en faisant de l'engagement une éthique professionnelle. Il assigne à l'écrivain [...] la responsabilité suprême de défendre la liberté partout dans le monde [...] Cette responsabilité est permanente. Elle concerne tous ses écrits, y compris les plus apolitiques. L'écrivain est engagé dans le monde contemporain et doit assumer cette responsabilité au quotidien. ». Cf. Gisèle SAPIRO, *La responsabilité de l'écrivain*, Éditions du Seuil, p. 687.

Grand prix du roman de l'Académie française en 1926, Mauriac était sans conteste un écrivain polygraphe confirmé avant les années 1940. Mais on note chez lui une volonté manifeste d'exister sur la scène du périodique. Par exemple, au moment de la guerre d'Espagne, il prend position d'abord en faveur des nationalistes. Plus tard, avec les chrétiens de gauche, il se range du côté des républicains espagnols. Cet engagement est exprimé dans plusieurs articles publiés par *Temps présent* et provoquera une première rupture avec sa famille politique. Sous le régime de Vichy et la Révolution nationale lancée par le maréchal Pétain, ses écrits civiques révèlent un écrivain critique engagé qui prend le parti de la Résistance. Il adhère au Front national des écrivains et à travers la presse clandestine notamment *Les Lettres Françaises*, se pose en défenseur de la France libre. Sa présence au *Figaro* entre 1946 et 1953 en tant qu'éditorialiste lève le voile sur un écrivain journaliste dont l'anticommunisme est sans équivoque.

Sans conteste, l'image que Mauriac projette de lui-même de par ses prises de positions publiques permet de le considérer à la fois comme un écrivain, mais aussi comme un écrivain. Barthes souligne que l'écrivain conçoit la littérature comme une fin, le monde la lui renvoie comme moyen : et c'est dans cette déception infinie, que l'écrivain retrouve le monde, un monde étrange d'ailleurs, puisque la littérature le représente comme une question, jamais, en définitive, comme une réponse. Les œuvres fictionnelles de Mauriac-écrivain se présentent effectivement comme un moyen dont il se sert pour évoquer le constant conflit entre la foi et la chair. Toutefois, le prix Nobel de littérature 1952 est aussi un écrivain, à s'en tenir au descriptif que dresse Barthes (1960) de ce spécimen singulier dans la France des années 1940-1950 :

Les écrivains, eux, sont des hommes « transitifs » ; ils posent une fin (témoigner, expliquer, enseigner) dont la parole n'est qu'un moyen ; pour eux la parole supporte un faire, elle ne le constitue pas. Voilà donc le langage ramené à la nature d'un instrument de communication, d'un véhicule de la pensée. Même si l'écrivain apporte quelque attention à l'écriture, ce soin n'est jamais ontologique : il n'est pas souci. Ce qui définit l'écrivain, c'est que son projet de communication est naïf [...] Il considère que sa parole met fin à toute ambiguïté du monde, institue une explication irréversible (même s'il l'admet provisoire), ou une information incontestable (même s'il se veut modeste enseignant)... pour l'écrivain, c'est tout le contraire ; il sait que sa parole intransitive par choix et par labeur, inaugure une ambiguïté, un silence monumentale à déchiffrer.

Le refus d'être un spectateur passif définit donc l'écrivain, généralement conscient de son capital symbolique qu'il convoque opportunément en contexte comme ce fut le cas de Mauriac au *Figaro*.

## 2.2. Mauriac face à l'urgence de l'après-guerre

Au lendemain de la Libération, des questions pressantes se sont imposées à la société française entre autres, l'avenir de la France, la censure, l'Épuration, la construction de l'Europe. Les préoccupations furent innombrables, mobilisant expressément journalistes, intellectuels mais également des écrivains devenus pour la circonstance des écrivains obnubilés par la gestion de la cité. Au *Figaro*, les écrits civiques de Mauriac concentrent une multitude de préoccupations. La plus pressante est sans doute l'avenir de la France après la Libération, l'écrivain-journaliste s'étant attelé dans plusieurs textes à tracer la voie de l'avenir. Il donne dans l'exhortation afin que les Français et la France retrouvent la dignité. Dans *La Fortune de la France* qu'il publie le 14 septembre 1944 après l'harangue de De Gaulle au Palais de Chaillot, il reconnaît qu'il avait sur des milliers de visages cette pâleur, cette altération subite que suscite un trop

brusque changement d'atmosphère, mais l'énonciateur (*Figaro* du 14 septembre 1944) en appel malgré tout à la résurgence de la dignité perdue : « Nous suffoquions un peu. J'ai vu des mains se joindre sur des visages égarés. Il faut que, tous, nous apprenions à marcher de nouveau la tête levée. Il faut nous désaccoutumer de la honte. » Le « nous » inclusif qui porte cette recommandation laisse voir que Mauriac se sent tout aussi concerné par cette tâche de réarmement psychologique. La hampe à laquelle il s'arrime sur le chemin de la renaissance française, de l'adoption d'une nouvelle constitution approuvée par le peuple, dresse la stature d'un homme : le général De Gaulle. *La Traversée* paru dans le N°31 du *Figaro* laisse voir un énonciateur exhortant ses compatriotes à porter à bout de bras le Chef du gouvernement provisoire (De Gaulle), à le soutenir afin qu'il ne défaille pas : « nos chances reposent sur le chef du gouvernement, incarnation de notre résistance d'hier, de notre joie troublée d'aujourd'hui, de notre anxieuse espérance. Mais lui-même n'achèvera cette traversée que si notre confiance le soutient. »

Son appel à une sorte d'union sacrée autour de l'homme du 18 juin s'explique manifestement par l'immense confiance que l'écrivain lui accorde. Ainsi qu'il le profère dans ces propos, sa certitude en sa capacité à conduire le peuple à bon port est indubitable : « Mais nous, nous savons qu'il atteindra l'autre côté de la mer, qu'il franchira ces mois de confusion et de désordre, qu'avec lui nous aborderons cette époque bienheureuse où les lois révolutionnaires de la cité nouvelle garantiront enfin notre liberté. » (*La Traversée*, *Le Figaro* N°31 du). Tenant compte des indices textuels et contextuels, on peut asserter à raison que les deux premiers « nous » qui embrassent l'énoncé désignent l'énonciateur principal, Mauriac, qui clame sans détour son gaullisme : il s'agit d'un « nous » de conviction. Le troisième « nous » renvoie à la fois à l'énonciateur principal (Mauriac), mais aussi aux Français en quête de liberté et d'un nouveau contrat social. Ce déictique fonde une sorte de communauté de personnes tenaillées par la soif inextinguible de la liberté.

Mais le défi de restauration de la dignité de la France, le devoir de soutien à De Gaulle, vu comme un homme providentiel, pousse l'écrivain à suggérer que cette liberté peut être mise entre parenthèses. En réalité, le journaliste-citoyen qui appelle à la préservation de l'image de la France, invite la presse à ne pas, par les informations qu'elle diffuse, donner aux autres nations des raisons de regarder la France de haut. On voit ainsi poindre une sorte d'appel à l'instauration d'une presse chauvine en soulignant le rôle néfaste ou bénéfique qu'elle peut jouer : « La presse française risque d'induire nos amis en erreur : à voir les organes de la Résistance si prompt à aboyer aux chausses des ministres résistants [...], les étrangers seraient en droit de croire que la France est demeurée ce royaume divisé contre lui-même dont il est écrit qu'il périra. » (Mauriac, *Les Amis* de Job, 8-9 octobre 1944). *Combat*, *Libération* et *Franc-Tireur* sont les organes de la Résistance dont parle l'écrivain-journaliste. Ce sont des journaux des trois grands mouvements de Résistance de la zone Sud, à savoir, *Combat*, *Libération* et *Franc-Tireur* qui possédaient chacun un journal baptisé respectivement du même nom.

Les organes de la Résistance qu'évoque l'écrivain-journaliste sont d'obédience socialiste et se particularisent par une liberté de ton non seulement à l'égard du général de Gaulle et de ses réformes, mais surtout sur les décisions d'anciens résistants devenus ministres dans le gouvernement gaulliste après la Libération.<sup>6</sup> Pour Mauriac

---

<sup>6</sup> Deux résistants entrent dans le nouveau gouvernement constitué après la Libération et dirigé par le général De Gaulle. Il s'agit de François Tanguy-Prigent, nommé ministre de l'Agriculture et de Pierre-Henri Teitgen, résistant de la première heure, nommé ministre de l'Information. En novembre 1944, il sera l'un des

manifestement, rien ne devrait être au-dessus de la patrie dont il faut redorer le blason, pas même la censure. À titre illustratif, le 24 octobre 1944, l'éditorialiste de *Combat* élève vivement contre les procédés de la censure « une protestation ferme et mesurée. Elle sera mesurée dans les termes, mais elle sera ferme dans la décision de faire paraître nos commentaires politiques, et cet éditorial s'il y a lieu, contre la décision même de la Censure. » C'est sous le prisme du chauvinisme assumé qu'il faut comprendre la caution implicite de Mauriac à cette censure que réprovoque son confrère comme l'atteste cet extrait, qui campe une évidente polyphonie discursive :

Il existe des vérités si évidentes que l'on est gêné d'y revenir. La censure de la presse est une exigence du temps de guerre qui ne devrait souffrir aucune discussion. Telle information que nous jugeons inoffensive, le gouvernement peut avoir de graves raisons pour penser qu'elle est inopportune, surtout dans un pays occupé par les puissances alliées [...] Lorsque la censure irrite l'éditorialiste de « *Combat* », qu'il se console en pensant que beaucoup seraient heureux de la subir, car il faut exister pour être censuré. Les cris d'orfraie que nous poussons pour un alinéa coupé me gênent je l'avoue : on songe à un riche attablé qui, devant des pauvres mourant de faim, se plaint qu'on lui vole une truffe. (Mauriac, *Le Figaro*, 26 octobre 1944, « La liberté de la presse ».)

Le nouveau gouvernement post Libération devrait non seulement s'atteler à la conquête de la dignité nationale perdue, mais aussi il lui incombait l'inconfortable mission de juger les citoyens qui ont porté leur caution à l'Occupation et y ont travaillé de diverses façons. L'une des équations difficiles est sans conteste la question de l'Épuration. En fait, deux camps se sont formés et adoptent des positions divergentes. D'un côté il y a ceux qui plaident pour qu'on rende gorge aux collaborationnistes. De l'autre se posent ceux qui souhaitent que la Nation pardonne à tous ceux qui l'ont trahie. Dans cette catégorie d'acteurs se range Mauriac qui, sans détours, écrit dans *Le N°52 du Figaro* : « Une œuvre d'épuration à l'échelle d'un grand pays ne s'improvise pas. Vous avez beau dire, le trouble des esprits est immense. Il croit de jour en jour, d'heure en heure. Vous ne le voyez pas : la presse vous masque l'opinion. C'est là l'inconvénient d'un journal unique ; oui, unique: celui de la Résistance. » Le retour anaphorissant du vocatif (« vous »), concentre une hétérogénéité discursive inscrivant en creux un co-énonciataire, Camus, éditorialiste à *Combat* avec qui il croisât à plusieurs reprises le fer, l'auteur de *La Peste* étant du côté des justiciers. Après une étude de l'identité discursive construite par les deux polémistes sur cette déchirante question, H. Ouingnon (2018, p. 228) observe :

C'est au moyen d'une rhétorique appropriée que le désaccord entre Camus et Mauriac gagne en énergie et se mue progressivement en polémique, une polémique qui s'est maintenue au prix d'un jeu spéculaire convenu, lié à la scène générique et favorisant un dialogisme de bon aloi. En effet, on remarque la convocation par les deux journalistes des figures polémiques. Attaques et contre attaques maintiennent

---

fondateurs du Mouvement républicain populaire (MRP). Les journaux de la Résistance tel que *Combat* leur apporteront une caution franche ainsi qu'on le note dans plusieurs éditoriaux de Camus. Le 10 septembre 1944 il écrit après leur nomination : « La France peut citer parmi ses titres de fierté un ministre qui vient à peine de quitter le maquis breton et un autre qui n'est à son poste que parce qu'il s'est enfui, par le toit d'un wagon, du train qui le déportait en Allemagne. [...] Sans doute encore, il n'est pas suffisant d'avoir fait la bonne prison pour faire la bonne administration. Mais cela mérite au moins une confiance de principe. C'est celle que nous accordons sans réserve à ces hommes. ». Le 29 octobre 1944, il écrit : « Le ministre de l'Information a prononcé, avant-hier, un discours que nous approuvons dans son entier. » En fait, les discours, les décisions de ces ministres résistants seront constamment passés au crible de la critique par ces périodiques pour évaluer leur fidélité aux idéaux de la Résistance.

en tension leur désaccord. Chez l'un et l'autre, les techniques de réfutation sont utilisées à profusion, et au moyen de la rétorsion, chacun d'eux n'hésite guère à se placer sur le terrain de l'adversaire. Arguments et contre arguments font vivre l'intensité persuasive.

Au sujet de la construction de l'Europe, il trace également la voie à travers ses écrits de circonstance. Conscient que la tâche sera ardue, l'écrivain écrivain se préoccupe du rôle de la France dans cette Europe à bâtir. Il opine sur le rêve européen et trace la voie en insistant sur le rôle capital qui incombe à la France malgré tout : « En dépit de toutes nos fautes et de tous nos reniements, nous demeurons, dans un univers barbare où l'être humain est redevenu esclave, la nation des droits de l'homme. Efforçons-nous, en commençant par nous-mêmes, de reconstruire une Europe à la mesure de l'homme » (Mauriac, *Le Figaro*, 21 février 1945 « Les droits de l'homme ».) Le rêve européen le préoccupe si tant que deux jours plus tard, le même sujet retient son attention, avec cette même insistance du rôle de la France prégnant : « partout où il y aura la France, il y aura aussi l'Europe. »

Manifestement, à l'instar d'autres écrivains écrivains conscients d'une mission à remplir, Mauriac est dans la mêlée. Il refuse d'être un spectateur, de garder le silence. Ses actes et surtout ses dires révèlent un intellectuel brûlant du désir de prendre part à l'histoire en train de se faire. Il s'y attelle en s'adossant à une présentation de soi idoine.

### 3. Jeu spéculaire et postures auctoriales mauriaciennes

Les écrits civiques mauriaciens sont des énoncés en contexte chargés d'une dimension performative indéniable. Car, par ces écrits journalistiques, Mauriac accomplit quelque chose, il agit, selon différentes modalités. Concrètement, en tant qu'écrivain écrivain, il tente d'intervenir dans le débat public face aux urgences de l'après Libération, d'influer sur ses compatriotes pour orienter leur attitude, aiguiller leur participation à l'œuvre de reconstruction nationale. Par conséquent, il est possible de soumettre les textes journalistiques mauriaciens au prisme de la notion d'*acte de langage*. Dans la lignée des travaux d'Austin, elle concentre l'idée selon laquelle le langage dans la communication n'a pas principalement une fonction descriptive, mais une fonction actionnelle, puisqu'en utilisant le langage, nous ne décrivons pas le monde, mais nous réalisons des actes, les actes de langage. Il est possible, à raison, d'inférer que le jeu spéculaire mauriacien se nourrit d'actes de langage, ses textes mobilisant constamment des ressorts rhétoriques.

#### 3.1. Entre logos et pathos : un ethos orthodoxe

Dans tout discours visant à influencer sur l'attitude d'un auditoire, la tradition rhétorique aristotélicienne postule que trois types de preuves entrent forcément en interaction : l'ethos, le logos et le pathos. Raphaël Micheli (2014, p. 1) souligne ce qui suit :

On part de l'idée que dans tout discours visant à persuader, ces preuves sont *présentes simultanément* : le locuteur construit un raisonnement favorable ou défavorable à une thèse et, dans le même temps, s'efforce de projeter une image positive de lui-même et de déclencher certaines émotions chez son auditoire. Le logos, l'ethos et le pathos apparaissent ainsi comme des techniques complémentaires dont on reconnaît qu'elles sont mobilisées en parallèle (et selon des proportions variables) dans les discours.

Selon Marc Angenot (2008, p. 60), ces preuves sont traditionnellement envisagées comme étant tout à la fois « concomitantes et disjointes. » Depuis Aristote, l'ethos renvoie aux traits de « caractère que le locuteur manifeste dans son discours, afin de donner de lui l'image appropriée à sa personne et à son discours. Il s'agit donc de manière d'être, de dire construisant une image positive de la personne et rejaillissant sur la validité des arguments ou des valeurs du locuteur. » (A. Rabatel, 2005, p. 82). Au *Figaro*, les textes journalistiques mauriaciens charrient une présentation de soi manifeste. En effet, le jeu spéculaire de l'écrivain-journaliste table sur un énonciateur ayant un ethos lucide et mesuré, qui le pose comme une conscience éclairée dans la tourmente collective, attitude légitimant implicitement son dire. A preuve, au lieu de faire l'apologie d'un certain esprit allemand affectionnant le mal, il soutient, contrairement à Rousseau, que la méchanceté est de l'ordre de l'humain. Sa réflexion, intitulée « Le Loup » et publiée dans la N°198 du *Figaro* le 06 avril 1945, exhume une vision anti-rousseauiste, pessimiste de l'homme considéré comme un loup :

Les révolutionnaires de tradition française appartenaient naguère encore, à la postérité de Jean-Jacques. Ils croyaient que c'est la société qui corrompt l'homme, que les institutions et les lois iniques viennent seules à bout de toutes les vertus dont nous portons le germe en naissant. Mais, depuis près de deux siècles que le pauvre Jean-Jacques se repose d'avoir tant souffert, la foi en la bonté naturelle de l'homme a reçu de rudes atteintes. [...] Oui, l'homme a toujours été ce loup [...]. Après dix-neuf siècles de christianisme, nous n'avons plus aucune raison de croire que nous en viendrons jamais à bout.

C'est cette lucidité qui pousse également l'énonciateur à comprendre la censure à laquelle le gouvernement soumet conjoncturellement les médias. Cette conscience éclairée l'amène à en appeler à la prudence, comme une sentinelle qui veille sur la pérennité de certaines institutions dont l'Académie. Aux voix qui en appellent à la dissolution de l'Académie française (plus spécifiquement à Max André après un article dans *L'Aube*) où il faisait partie des rares anti-pétainistes, Mauriac répond dans *Le Figaro* du 21 septembre 1944 dans « L'orage sous la coupole » : « Il ne faut pas dissoudre l'Académie, mon cher confrère, il faut la renouveler, voilà le vrai... Bien loin de bousculer la vieille dame, conseillez-la, répétez-lui les noms des écrivains que vous admirez et que vous aimez. Ne craignez pas de crier, car elle est un peu sourde. » La chaîne axiologique que mobilise le rhéteur (vieille, sourde), laisse entrevoir une institution désormais moribonde.

C'est à cette lucidité dont il fait preuve en pleine tourmente des années noires qu'il convie également ses compatriotes en misant opiniâtrement sur le logos. A s'en tenir à l'acception telle que l'envisage Aristote, le logos renvoie à l'art de « combiner les propositions de façon à transmettre à la conclusion la vérité des prémisses. » (P. Charaudeau, D. Maingueneau, 2002, p. 354) Visant à garantir au propos un enchaînement sans lequel il serait dépourvu de toute cohérence interne indispensable à la saisie du sens, le logos convoque la raison, le bon sens, que Descartes (1980) considère comme la chose la mieux partagée au monde. Cet argument rhétorique mise sur le pouvoir qu'a la raison de se déployer au travers d'une activité cognitive pour susciter une conviction. Dans le cadre de cette étude, on peut donc considérer le logos comme l'art de penser correctement, de raisonner à partir d'énoncés en vue de gagner la conviction du lecteur, de l'auditoire. Les articles de Mauriac intitulés, « Examens de conscience » (10 septembre 1944), « L'amour lucide » (30 novembre 1944), « Les droits de l'homme » (21 février 1945), « En commençant par nous-mêmes » (23 février 1945),

« Réflexions après la fête » (4 avril 1945), « A mi-chemin de la trahison et du sacrifice » (16 août 1945), « L'homme est responsable » (26/27 août 1945), qu'il publie respectivement dans les n°18, n°88, n°160, n°162, n°196, n°312, n°321 du *Figaro*, sont tous en prise sur le logos, l'énonciataire étant implicitement appelé à faire usage de son bon sens pour appréhender la cohérence réflexive de ses écrits en contexte.

La raison en est que tous ces articles se nourrissent à la source argumentative, posent des thèses tranchées et se déploient sur le mode de la profération. Par exemple, l'article du 30 novembre 1944 axé sur l'amour, s'articule sur le mode de la conviction et de la monstration. Le langage de Mauriac est net : « Le véritable amour n'est pas aveugle. Le véritable amour est lucide et déteste de se faire illusion. Il ne faiblit point devant les misères, ni même devant les vices de ce qu'il chérit. Ni les misères, ni les vices ne lui masquent les vertus cachées, et ces mérites que le monde ne voit pas. » En posant cette évidence, il montre en quoi au-delà de tout, ses compatriotes doivent se montrer amènes face aux ratés de l'action gouvernementale. Son argument principal pourrait s'énoncer comme suit : nul n'est parfait, et donc aucune œuvre humaine ne saurait prétendre à cette perfection.

Tout en tablant sur la capacité délibérative de ses compatriotes, Mauriac convoque le logos, mise sur la force, la validité et la cohérence des idées développées en dehors de tout appel aux sentiments. Au-delà des affirmations de toutes sortes sur lesquelles le journaliste ancre son argumentaire, on relève sa volonté de s'adresser à la capacité de réflexion des uns et des autres, au bon sens. Mais dans ses écrits, le pathos n'est pas non plus loin. En ce qui concerne le pathos, il fait appel aux émotions, aux sentiments du destinataire afin d'emporter sa volonté. En sus de leur ancrage dans le logos, la charge pathémique des articles mauriaciens est difficilement contestable, dans la mesure où il s'y profile la volonté manifeste du rhéteur, de s'appuyer sur le pathos pour toucher fortement la sensibilité du public-cible. L'adhésion recherchée est plus viscérale que réfléchie, de sorte que la parole pathétique se trouve investie de pouvoirs magiques, lorsqu'on s'en tient au genre judiciaire où cet argument est abondamment exploité par l'orateur pour faire violence à l'esprit du juge, et inhiber sa quête de vérité durant les procès.<sup>7</sup> Le pathos désigne donc les mises en discours qui jouent sur l'émotion à des fins persuasives.

En fait, Mauriac s'emploie à atteindre un double objectif : informer et sensibiliser. Mieux, le dispositif scénique mis en place autorise à soutenir qu'il manifeste une volonté de convaincre l'auditoire du tragique d'une situation, et de l'urgence d'une union sacrée autour de la nation. Cela explique en fait pourquoi certains de ses articles convoquent à la fois le logos et le pathos.

### 3.2. Une posture orthodoxe : l'emprise de la foi chrétienne

Les écrits civiques mauriaciens sont loin d'avoir une fonction exclusivement référentielle, informationnelle. Le rhéteur écrit pour intervenir dans l'espace public. Sa parole, chargée d'une visée perlocutoire, ambitionne de persuader, de convaincre. Les

---

<sup>7</sup> Voici la fonction que QUINTILIEN cité par Christian PLANTIN assignait au pathos : « Et, de fait, les arguments naissent, la plupart du temps, de la cause et la meilleure cause en fournit toujours un plus grand nombre, de sorte que si l'on gagne grâce à eux, on doit savoir que l'avocat a seulement fait ce qu'il devait. Mais faire violence à l'esprit des juges et le détourner précisément de la contemplation de la vérité, tel est le propre rôle de l'orateur. Cela, le client ne l'enseigne pas, cela n'est pas contenu dans les dossiers du procès. [...] le juge pris par le sentiment cesse totalement de chercher la vérité. » (Cf. *Dictionnaire d'analyse du discours*, 2002, pp. 423-424).

stratégies scripturales mises en évidence supra permettent d'appréhender comment Mauriac, écrivain écrivain, conscient que la « rhétorique est un lieu privilégié de l'expression de la rationalité humaine » tente d'intervenir dans l'espace public par son dire. (P. Charaudeau, D. Maingueneau, 2002, pp. 505-506). En fait, de son jeu spéculaire arrimé à des énoncés majoritairement embrayés<sup>8</sup> on peut abstraire une posture. Jérôme Meizoz (2012, p. 21) théorise la notion comme une conduite et un discours: «C'est d'une part la présentation de soi, les conduites publiques [...] d'autre part, l'image de soi donnée dans et par le discours, ce que la rhétorique nomme l'ethos [...] cette notion articule la rhétorique et la sociologie. En effet, elle ne considère pas son interne textuel sans son pendant externe et vice versa. »

Chez Mauriac, l'image de soi donnée dans et par le discours est chrétienne aussi bien dans son jeu spéculaire que dans sa conduite publique. Les articles mauriaciens au *Figaro*, révèlent un énonciateur solidement ancré dans la chrétienté comme l'indique entre autre son article, « La vraie justice », publié le 8 septembre 1944 dans le n°16 du périodique, et où sourd sa conception divine de l'Homme : « Aux yeux des marxistes, l'homme est l'être suprême pour l'Homme. Nous autres, chrétiens, nous avons foi en sa filiation divine, en la valeur infinie de chaque créature venue de Dieu et qui retourne à Dieu ». De nombreux autres articles de l'écrivain-journaliste mettent en évidence un écrivain écrivain qui revendique sa chapelle chrétienne et souhaite sans détours que le catholicisme irradie tous les compartiments de sa patrie. Cet extrait de « Socialistes et chrétiens » publié le 16 novembre 1944 nous en convainc : « Nous sommes persuadés que l'apostolat catholique se développera de plus en plus en pleine pâte humaine dans les grandes Ecoles, dans les Ecoles normales, dans les Lycées comme au sein des ateliers et des syndicats. » L'intellectuel catholique fait de pari de l'Espérance, conscient de par sa foi chrétienne que tout être humain peut bénéficier des fruits de la bonté divine. Le 6 avril 1945, il écrit dans le n°198 du *Figaro* : « Mais nous, chrétiens, nous savons, nous voyons ce que la Grâce accomplit chaque jour dans certains hommes, dans certaines femmes. Nous assistons souvent à cette victoire de l'Ange. » « Le Loup », article où il peint la duplicité de l'homme lui donne l'occasion de conforter sa foi en lui et sa capacité de rédemption grâce à la puissance de l'amour divin, aux pouvoirs métamorphosant de la Grâce et à l'action magique de l'Ange.

En réalité, l'expression de la subjectivité de l'intellectuel chrétien est manifeste et ses écrits civiques sont striés par un réseau lexical à connotation chrétienne. Bien souvent, cette concentration lexicale atteint son paroxysme dans certains de ces articles comme dans celui du 9 novembre 1944 intitulé « L'Eglise mer de tous les hommes » où il écrit : « Si le ferment catholique demeure actif dans le peuple de France, si le levain du Christ travaille ces foules affamés de justice, nous pouvons envisager sans crainte le destin de la patrie ressuscitée » Dans ce passage, il appert l'isotopie de la rédemption, de la foi, de l'espérance, du salut. Fréquemment, dans presque tous les sujets abordés, le chrétien en posture de citoyen s'appuie sur des références chrétiennes pour argumenter, persuader, orienter le choix de ses compatriotes. C'est ce qu'on observe par exemple dans sa réflexion, « La Paix de Noël » publiée dans *Le Figaro* n°110 des 24-25 décembre 1944 :

<sup>8</sup> Se fondant sur cette évidence, Rabatel distingue : l'énonciation embrayée subjectivante, l'énonciation embrayée objectivante, l'énonciation non embrayée subjectivante, l'énonciation non embrayée objectivante. De ces quatre formes d'énonciation c'est la première qui se retrouve chez Mauriac. Elle et se concrétise à travers le "je" et/ou le "nous".

S'il est vrai que la foi soit une grâce, un don de Dieu, elle est aussi une vertu et, pour une part, dépend de notre vouloir. Les hommes de bonne volonté, à qui la paix est promise en cette sainte nuit, ce sont d'abord ceux qui, en dépit des abominations d'un monde voué au meurtre, gardent intacte la foi, telle que la confesse l'apôtre Jean dans sa première Épître : « Et nous, nous avons connu l'amour que Dieu a pour nous et nous y avons cru. Dieu est amour. »

Sur le registre d'une scénographie collective visant à créer une communauté de destin, ces propos campent l'image d'un énonciateur fervent croyant qui a une connaissance appréciable des saintes écritures, et légitime son dire en s'y appuyant. A y voir de près, c'est au prisme de cette posture chrétienne qu'il faut lire toute la conduite sociale de Mauriac, façonné par le milieu catholique et né d'une mère très pratiquante. Au prisme de cet ethos prédiscursif, on comprend alors pourquoi il prône de façon répétée le pardon, le dialogue, l'espérance, la charité. C'est au crible de cet attachement aux principes du Christ qu'il faut lire sa posture au moment de l'épuration, son intervention en faveur de l'écrivain Henri Béraud, accusé de collaboration. Sa signature de la pétition des écrivains en faveur de la grâce de Robert Brasillach, condamné à mort et qui sera malgré tout exécuté, prend également sens à l'aulne de sa foi chrétienne. Au niveau politique, ses prises de position parfois à l'antipode de sa chapelle, campe la stature d'un intellectuel-croyant qui prend position en faveur de l'indépendance du Maroc, puis de l'Algérie et condamne l'usage de la torture par l'armée française. Cependant, l'écrivain écrivain, d'obédience catholique, connu pour la virulence de son anti-communisme souvent exprimé dans *Le Figaro* ne perd point sa lucidité. Sans coup férir, sa conduite et son discours campent la posture d'un intellectuel humaniste.

### Conclusion

A la clausule de cette étude, il appert que le discours journalistique mauriacien a un soubassement doxique en prise sur les préoccupations urgentes de l'après Libération et que charrie l'interdiscours. Arrimée à la notion de posture, l'analyse a décrypté son jeu spéculaire comme un positionnement dans ce que Bourdieu appelle un « espace des possibles », jeu spéculaire tout autant qu'auctorial que Dominique Maingueneau désigne par « scénographie », et José-Louis Diaz par « scénographie auctoriale ». Pour appréhender les enjeux de sa profération, il faut donc partir du principe que les choix énonciatifs de Mauriac sont déterminés à la fois par l'image qu'il se construit de son auditoire constitué de citoyens appartenant à une France catholique, demeurée fille aînée de l'Église malgré son état lamentable à la Libération. L'écrivain écrivain se positionne ainsi dans un débat contemporain puisqu'il n'est de parole persuasive que socialisée. Mieux, de l'analyse supra, on peut conclure que toute cette mise en scène de stratégies discursives diverses implique l'existence chez Mauriac d'une compétence discursive.

Au sens que lui accordent P. Charaudeau et D. Maingueneau (2002, p. 113) sur la scène du périodique, le journaliste montre en effet des aptitudes à reconnaître les « procédés de mise en scène discursives qui feront écho aux contraintes situationnelles ainsi que les savoirs de connaissance et de croyance supposés partagés et témoignant d'un certain positionnement. » De ce fait, se fondre dans un « nous » qui n'est qu'un « je » amplifié présente l'indubitable bénéfice de gommer l'ego de l'énonciateur, de le rendre lisse, ouvert au discours contradictoire et de rassurer, par le biais d'une démarche explicative, le co-énonciateur. La scénographie collective qu'il affectionne avec ses énoncés majoritairement embrayés, apparaît alors comme une stratégie énonciative à même de faire voir à l'interlocuteur que par-delà les positions contradictoires, il reste un

bien précieux à préserver : l'intérêt commun, celui de la nation, de la France à restaurer aux lendemains de la Libération.

### Références bibliographiques

- ANGENOT Marc, 1982, *La parole pamphlétaire : contribution à la typologie des discours modernes*, Paris, Payot, 1982.
- AMOSSY Ruth, 2010, *La présentation de soi. Ethos et identité verbale*, Paris, Puf.
- AMOSSY Ruth, 2012, *L'Argumentation dans le discours*, Paris, A. Colin.
- AMOSSY Ruth (éd.), 1999, *Images de soi dans le discours : la construction de l'ethos*, Lausanne, Suisse, Delachaux et Niestlé.
- BENICHOU Paul, 1973, *Le sacre de l'écrivain : 1750-1830*, Paris, J. Corti.
- BOURDIEU Pierre, 1988, *Les règles de l'art*, Paris, Seuil.
- CHARAUDEAU Patrick, 2011, *Les médias et l'information : l'impossible transparence du discours*, Bruxelles, De Boeck.
- DIAZ José-Luis, « Le champ littéraire comme champ de bataille (1820-1850) », *CONTEXTES. Revue de sociologie de la littérature* (10), 07.04.2012. En ligne: [contextes.revues.org](http://contextes.revues.org), 10.4000/contextes.4943. Consulté le 25 mai 2023.
- DESCARTES René, 1980, *Discours de la méthode*, Le Livre de poche.
- MAINGUENEAU Dominique, 2004, *Le discours littéraire : Paratopie et scène d'énonciation*, Armand Colin.
- MAURIAC François, *Le Figaro*, 1944-1945.
- MEIZOZ Jérôme, 2011, *Postures littéraires II. La fabrique des singularités*, Editions Slatkine.
- MICHELI Raphaël, « L'image de soi saisie à travers le choix des arguments et la manifestation des émotions : interactions de l'ethos avec le logos et le pathos dans le discours théorique d'Albert Camus », *Fabula / Les colloques*, Posture d'auteurs: du Moyen Âge à la modernité, URL : <http://www.fabula.org/colloques/document2420.php>, page consultée le 04 mai 2023 ».
- MOUNIER Emmanuel, 1970, *Malraux, Camus, Sartre, Bernanos*, Paris, Seuil.
- OUINGNON Hyacinthe, « Mauriac-Camus : posture agonique et scénographie du dissensus » in *International journal of teaching & learning* (Injotel) Vol. 1, N°12 - June 2018
- SAPIRO Gisèle, 2014, *La sociologie de la littérature*, Paris, La Découverte.
- SAPIRO Gisèle, 2011, *La responsabilité de l'écrivain : Littérature, droit et morale en France*, Paris, Seuil.
- SARTRE Jean-Paul, 1948, *Qu'est-ce que la littérature ?*, Paris, Gallimard.
- RABATEL Alain, « La part de l'énonciateur dans la construction interactionnelle des points de vue » in *Marges linguistiques* N°9, mai 2005, p. 119. (<http://www.marges-linguistiques.com>).